

Dénomination du produit:

Active Defensive

Identifiant d'entité juridique (LEI):-

529900UVBCD39GT3X913

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui ●●

Non ●○

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 25,67% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les produits financiers ont promu des caractéristiques écologiques et/ou sociales par le biais de diverses stratégies. De nombreux produits visaient à obtenir des scores ESG plus élevés par rapport à leurs univers d'investissement respectifs, tels que le MSCI ACWI et le MSCI EMU, en évaluant en continu les performances ESG des titres par rapport aux normes de l'industrie. Cette approche a permis aux produits de maintenir l'accent sur les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance tout au long de l'année financière.

Divers produits ont évité l'exposition à des entreprises présentant des risques structurels importants ou impliquées dans des activités controversées, telles que l'extraction de charbon thermique, la production de tabac et les armes controversées. Cette politique d'exclusion était conforme aux normes internationales telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales. De plus, certains produits ont intégré des méthodologies de recherche ESG et ont investi une partie de leurs actifs dans des investissements durables.

L'atteinte des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide d'indicateurs tels que l'empreinte carbone et les scores ESG. Par exemple, un produit ayant maintenu une empreinte carbone au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence, a obtenu un score ESG moyen pondéré plus élevé. D'autres indicateurs comprenaient la conformité aux lignes directrices de l'OCDE et au Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que la mise en œuvre de politiques d'exclusion pour éviter les investissements dans des entreprises qui enfreignent ces principes.

En outre, certains produits ont promu des caractéristiques écologiques et sociales en investissant dans des entreprises contribuant aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et à la taxinomie de l'UE. Ils ont également exclu les entreprises ayant une exposition significative aux combustibles fossiles, sauf si elles avaient des stratégies de transition crédibles. Les produits ont soutenu ces caractéristiques en réalisant des investissements durables dans des émetteurs d'entreprises et publiques présentant des caractéristiques ESG positives et dans des obligations durables.

Dans l'ensemble, les produits financiers ont montré un engagement à promouvoir des caractéristiques écologiques et sociales en intégrant des critères ESG dans leurs processus d'investissement, en excluant les entreprises aux pratiques nuisibles et en investissant dans des actifs durables. Cette approche globale a permis aux produits d'atteindre efficacement leurs objectifs écologiques et sociaux.

Les indicateurs de durabilité servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Amundi et Candriam ont tous deux développé des processus d'évaluation ESG robustes pour sélectionner des investissements durables. Amundi utilise une approche "Best-in-class" où les entreprises sont évaluées selon leurs performances en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette évaluation comprend 38 critères, à la fois génériques et spécifiques à chaque secteur, et les entreprises sont classées de A à G; A étant la meilleure note. La méthodologie d'Amundi se concentre sur la réduction de la consommation d'énergie, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, la protection de la biodiversité et la promotion des droits de l'homme et de la bonne gouvernance.

Le processus d'évaluation ESG de Candriam se concentre sur l'interaction des entreprises avec leurs parties prenantes et l'impact de leurs activités sur des thèmes de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Candriam effectue également des analyses de conformité aux normes internationales et d'implication dans des activités controversées. Leur méthodologie évalue si les investissements respectent le principe de "ne pas causer de préjudice significatif" et s'ils appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. Candriam vise une part minimale d'investissements durables, comme indiqué dans leur prospectus, et a fixé des objectifs pour réduire l'empreinte carbone de leurs fonds.

Les deux entreprises intègrent la recherche ESG dans leurs processus d'investissement pour atteindre des objectifs d'investissement durable et offrir de la transparence aux investisseurs. Cela permet aux investisseurs de prendre des décisions mieux éclairées et favorise les investissements durables.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les indicateurs de durabilité ont montré des performances variées selon les différents produits par rapport à la période précédente. Par exemple, les notes ESG moyennes pondérées de certains portefeuilles se sont améliorées. Le portefeuille Amundi Fds Euroland Equity avait une note de 1,11 © par rapport à l'univers d'investissement ESG de 1,03 ©, indiquant une tendance positive en matière de performance durable. De même, le portefeuille Amundi Fds Pio Global Equity M2 avait une note ESG moyenne pondérée de 0,24 (D), surpassant l'univers d'investissement ESG noté à -0,12 (D).

En termes d'empreinte carbone, le portefeuille Candriam Sst Eq Euro a réalisé une réduction significative des émissions de Scope 1 et 2, avec une réduction de 30 % par rapport à l'année de référence 2022. Cela démontre un fort engagement à réduire l'impact environnemental. La note ESG de ce portefeuille était également supérieure à celle de référence, indiquant une meilleure performance globale en matière de durabilité.

De plus, le pourcentage d'investissements du fonds qui sont durables a légèrement augmenté. Le portefeuille Robeco High Yield Bonds a dépassé le seuil indicatif de 20 % pour atteindre 22,15 % en 2023, ce qui suggère une attention croissante envers les investissements durables. Le portefeuille DPAM B Equities Europe Sust F a rapporté divers pourcentages d'investissements durables et écologiques, indiquant un engagement large en faveur de la durabilité.

Les évaluations ESG ont été étendues sur plusieurs portefeuilles. Par exemple, le portefeuille MS INV F Global Fixed Income a rapporté que 99,03 % des titres concernés étaient couverts par l'évaluation ESG du gestionnaire d'investissement, avec une conformité à 100 % aux exclusions ESG et au filtrage d'intégration. De même, le portefeuille BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BOND a rapporté que 95,38 % de ses actifs totaux étaient investis dans des titres à revenu fixe alignés sur les caractéristiques E/S promues par le sous-fonds, avec une conformité à 100 % aux exclusions ESG et au filtrage d'intégration.

Dans l'ensemble, les indicateurs de durabilité reflètent une trajectoire positive en matière de performance ESG, avec des améliorations des notes ESG, une réduction de l'empreinte carbone et une augmentation de la proportion d'investissements durables. Cela indique que les portefeuilles sont gérés efficacement en ligne avec leurs objectifs de durabilité.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables des différents produits financiers visaient à atteindre divers objectifs environnementaux et sociaux. Par exemple, certains fonds, tels que Amundi Fds Pio Global Equity M2, Amundi Fds Euroland Equity, et Nordea 1 - Global Stars Equity, se concentraient sur l'investissement dans des entreprises qui suivent les meilleures pratiques environnementales et sociales et évitent les produits ou services nuisibles. Ces entreprises étaient évaluées à l'aide de la méthodologie ESG d'Amundi, qui mesure les performances sur base de facteurs environnementaux ou sociaux matériels dans leur secteur.

De plus, Candriam Eqs L Gbl Demography visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions et de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises. Ce fonds avait pour objectif d'avoir un impact positif à long terme sur les aspects sociaux et environnementaux.

DPAM B Equities Europe Sust F avait pour objectif d'investir au moins 50 % du portefeuille dans des investissements durables. Ces investissements contribuaient aux objectifs de la taxonomie de l'UE, tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le fonds a rapporté que 91,27 % du portefeuille était composé d'investissements durables, contribuant à la fois aux objectifs écologiques et sociaux.

Robeco High Yield Bonds utilisait un cadre SDG propre pour déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable. Ce cadre évaluait les entreprises sur leurs contributions aux ODD des Nations Unies, les scores positifs impliquant que les investissements ne nuisaient pas de manière significative aux objectifs.

MS INVF Global Fixed Income investissait dans des obligations vertes, sociales ou de durabilité, où les produits étaient affectés à des projets ayant des contributions positives sur le plan environnemental ou social. Des exemples incluent les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports propres, le logement abordable et les projets d'inclusion financière. De plus, le fonds investissait dans des obligations souveraines avec des classements ESG élevés, reflétant leurs contributions positives à des thèmes tels que la décarbonisation et la conservation des forêts.

Enfin, les fonds BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BOND et BlueBay Investment Grade Bd ne revendiquaient pas d'objectifs d'investissement durable selon la divulgation précontractuelle SFDR.

Ces diverses approches et objectifs montrent comment les différents fonds ont contribué aux investissements durables et atteint leurs objectifs respectifs

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Amundi utilise une approche à double filtre, surveillant les indicateurs obligatoires des principaux impacts négatifs (PAI) et appliquant des politiques d'exclusion pour les activités controversées. Cela permet de s'assurer que les entreprises à forte intensité de carbone ou impliquées dans des secteurs controversés sont exclues. De plus, Amundi utilise un système de notation ESG pour comparer les entreprises au sein de leurs secteurs.

Candriam s'appuie sur ses recherches et analyses ESG, établissant des seuils minimaux basés sur ses notations ESG pour identifier les investissements durables. Ils prennent en compte les principaux impacts négatifs et s'alignent sur les directives internationales telles que l'OCDE et le Pacte mondial des Nations Unies pour garantir des garanties sociales et environnementales.

Nordea et DPAM utilisent également des indicateurs PAI pour filtrer les entreprises, garantissant qu'elles ne nuisent pas de manière significative à d'autres objectifs sociaux ou environnementaux. DPAM intègre en outre le dialogue avec les entreprises émettrices et mesure la contribution nette positive des investissements aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Robeco utilise son propre cadre ODD, prenant en compte les directives de l'OCDE et les principes des Nations Unies. Les investissements avec des scores ODD positifs sont classés comme durables, tandis que les scores négatifs indiquent des dommages.

Le conseiller en investissement pour MS INV Global Fixed Income applique une méthodologie "ne pas nuire de manière significative", garantissant que les investissements ne causent pas de préjudices importants aux indicateurs PAI et respectent les garanties sociales minimales.

Dans l'ensemble, ces produits financiers utilisent des méthodologies et des cadres rigoureux pour garantir que leurs investissements durables ne causent pas de préjudices importants aux objectifs écologiques ou sociaux, en conformité avec les normes internationales et en se concentrant sur les contributions positives aux objectifs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité est au cœur des approches d'investissement durable des différents fonds. Par exemple, Amundi et Candriam soulignent tous deux l'importance de surveiller et d'intégrer les Principal Adverse Impacts (PAI) dans leurs processus d'investissement. Amundi utilise un filtre DNSH (Do No Significant Harm) qui inclut la surveillance de l'intensité en CO2, la diversité des conseils d'administration et les controverses liées aux conditions de travail et aux droits de l'homme. De même, Candriam intègre des évaluations ESG, des screenings négatifs et une implication active avec les entreprises pour atténuer les effets négatifs.

Nordea et DPAM mettent également en avant l'importance des PAI dans leurs méthodologies. L'approche de Nordea comprend des seuils spécifiques concernant, entre autres, les émissions de gaz à effet de serre, l'impact sur la biodiversité et les violations des droits de l'homme. DPAM veille à ce qu'au moins 20 % des actifs soient alignés sur la taxinomie de l'UE ou contribuent positivement aux ODD, en intégrant plusieurs éléments pour éviter ou réduire les effets négatifs.

Robeco et Morgan Stanley se concentrent sur l'engagement et les exclusions pour traiter les effets négatifs. La politique d'exclusion de Robeco couvre les activités ayant des impacts climatiques très négatifs et les armes controversées, tandis que Morgan Stanley utilise des indicateurs de substitution et des données de tiers pour évaluer les PAI tant au niveau de l'émetteur qu'au niveau des titres.

Dans l'ensemble, ces fonds démontrent une approche globale pour intégrer les PAI dans leurs processus d'investissement, en veillant à ce que leurs investissements ne causent pas de préjudices significatifs aux objectifs environnementaux ou sociaux. Cela inclut l'utilisation de données robustes, l'établissement de seuils spécifiques et l'engagement avec les entreprises pour promouvoir des pratiques durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables étaient généralement alignés sur les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Différentes méthodologies ont été utilisées pour garantir cet alignement. Par exemple, Amundi Fds Pio Global Equity M2 et Amundi Fds Euroland Equity ont intégré ces lignes directrices dans leurs méthodologies de notation ESG, en utilisant des outils d'évaluation ESG propriétaires pour évaluer les émetteurs. De même, Candriam Eqs L Gbl Demography et Candriam Sst Eq Euro ont effectué des analyses normatives des controverses pour vérifier la conformité aux normes internationales, visant à exclure les entreprises ayant commis des violations graves et répétées.

Amundi Fds Euroland Equity a également mis l'accent sur l'utilisation d'outils d'évaluation ESG propriétaires et sur la surveillance régulière des controverses, afin de s'assurer que les violations identifiées étaient évaluées et traitées de manière appropriée. Nordea 1 - Global Stars Equity a confirmé l'alignement avec les lignes directrices de l'OCDE et les principes des Nations Unies par le biais d'indicateurs spécifiques, tandis que DPAM B Equities Europe Sust F a pris en compte les principaux impacts négatifs (PAIs) et a appliqué des filtres d'exclusion pour les activités controversées.

Robeco High Yield Bonds a utilisé des politiques d'exclusion et des cadres ODD pour filtrer les violations des principes internationaux, garantissant que les entreprises impliquées dans des controverses graves étaient exclues des investissements durables. MS INVF Global Fixed Income a examiné les investissements pour exclure les émetteurs ayant des controverses très graves en utilisant des données de tiers.

Il est cependant important de noter que BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BOND et BlueBay Investment Grade Bd n'ont pas prétendu avoir des objectifs d'investissement durable, comme indiqué dans leurs divulgations précontractuelles SFDR. Cette distinction souligne les différents degrés d'engagement en matière de durabilité entre les différents produits d'investissement.

Dans l'ensemble, l'intégration des lignes directrices et des principes internationaux dans les méthodologies ESG et la surveillance rigoureuse de la conformité démontrent un fort engagement en faveur de l'investissement durable parmi les fonds qui respectaient ces normes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit prend en compte tous les principaux impacts négatifs obligatoires (PAIs) conformément au règlement délégué (UE) 2022/1288, en appliquant la stratégie du produit et en s'appuyant sur des politiques d'exclusion, d'engagement et d'approches de vote.

Politiques d'exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion couvrant les principaux indicateurs de durabilité négatifs. Le sous-fonds exclut les entreprises qui ne respectent pas les normes mondiales basées sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption.

Intégration des facteurs ESG : Amundi applique des normes minimales d'intégration ESG à ses fonds ouverts gérés activement, excluant les émetteurs notés G et garantissant une meilleure note ESG moyenne pondérée que la référence. Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi prennent en compte les principaux impacts sur les facteurs de durabilité et la qualité des mesures d'atténuation entreprises.

Engagement : L'engagement vise à influencer les activités ou le comportement des entreprises dans lesquelles on investit pour améliorer leur intégration des dimensions environnementales et sociales. La politique d'engagement de Candriam donne la priorité aux émetteurs ayant des profils de transition faibles et ceux fortement exposés aux combustibles fossiles.

Vote : La politique de vote d'Amundi analyse les questions à long terme, y compris les questions ESG.

L'approche de gouvernance de Candriam se concentre sur les droits des actionnaires, la responsabilité du conseil d'administration, la transparence et la fiabilité des comptes financiers. Des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour les décisions environnementales, sociales et de gouvernance.

Suivi des controverses : Amundi suit les controverses à l'aide de trois fournisseurs de données externes, enrichies par les évaluations des analystes ESG. DPAM surveille les controverses liées à l'impact environnemental, à la consommation d'énergie, à la biodiversité et à la consommation d'eau.

Taxinomie de l'UE et principe de 'ne pas causer de préjudice important' : Le principe à 'ne pas causer de préjudice important' de la taxinomie de l'UE garantit que les investissements ne compromettent pas ses objectifs. Cela s'applique aux investissements prenant en compte les critères environnementaux de l'UE pour des activités durables. Les autres investissements durables ne doivent également pas causer de préjudice significatif aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Processus d'investissement : Le processus d'investissement comprend une analyse fondamentale, le suivi des controverses et un dialogue continu avec les entreprises dans lesquelles on investit. Les IAls écologiques sont analysés au niveau des émetteurs, en se concentrant sur les émissions de gaz à effet de serre et les performances énergétiques. Les entreprises ayant de graves problèmes de protection de l'environnement sont exclues du portefeuille



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Amundi Fds Pio Global Equity M2 EUR C (NAV, EUR)		2,50%	Luxembourg
Candriam Eqs L Gbl Demography Z EUR Cap (NAV, EUR)		7,50%	Luxembourg
Amundi Fds Euroland Equity		2,50%	Luxembourg
Candriam Sst Eq Euro I Acc € (NAV, EUR)		1,26%	Luxembourg
Nordea 1 - Global Stars Equity BI EUR (NAV, EUR)		7,50%	Luxembourg
DPAM B Equities Europe Sust F Cap (NAV, EUR)		3,74%	Belgique
Robeco High Yield Bonds OIH € (NAV, EUR)		7,50%	Luxembourg
MS INVF Global Fixed Income Opps Z (NAV, USD)		15,00%	Luxembourg
BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BOND "C" (EUR) ACC		37,50%	Luxembourg
BlueBay Investment Grade Bd I EUR (NAV, EUR)		15,00%	Luxembourg



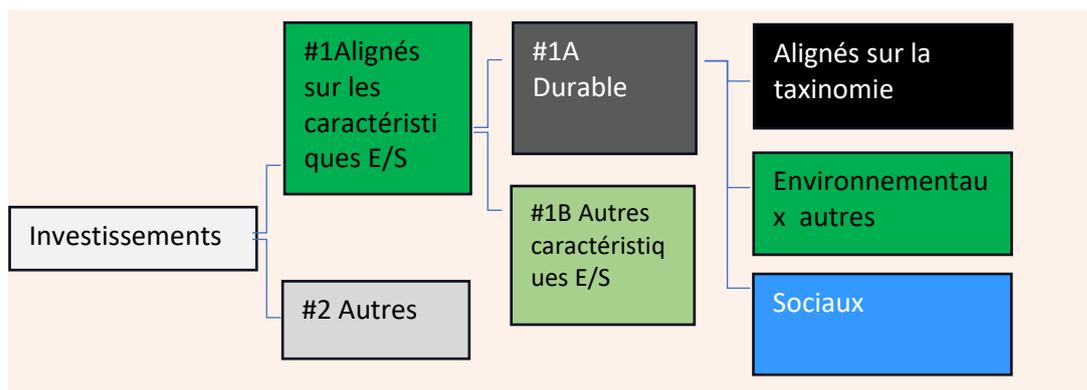
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	44,58%
#2 Autres	2,92%
#1A Durable	26,11%
#1B Autres caractéristiques E/S	18,46%
Alignés sur la taxinomie	0,14%
Environnementaux autres	13,59%
Sociaux	15,86%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental ou social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Basic Materials	1,11%
Communication Services	1,30%
Consumer Cyclical	2,63%
Consumer Defensive	1,98%
Energy	0,26%
Financial Services	4,33%
Healthcare	3,26%
Industrials	3,29%
Real Estate	2,15%
Technology	6,06%
Utilities	13,63%
Fixed income /cash	60,00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE 1?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

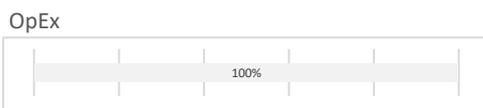
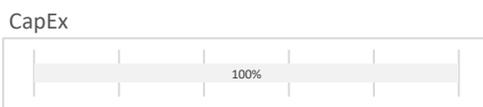
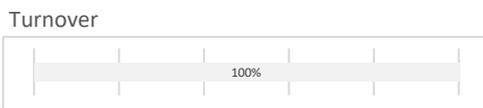
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
 - du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;
 - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;
 - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

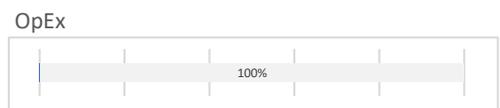
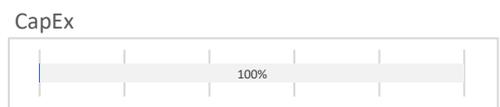
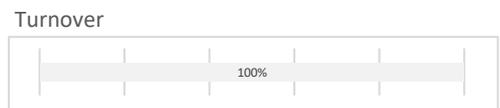
Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



Non Taxonomie Alligned
 Taxonomie Alligned

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % du total des investissements

***Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.**

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités**

La majorité des fonds a rapporté des pourcentages très faibles ou nuls pour les investissements dans les activités de transition et de facilitation. Par exemple, le fonds Amundi Fds Pio Global Equity M2 avait 0,03 % dans les activités de transition et 0,01 % dans les activités de facilitation. De même, le fonds Amundi Fds Euroland Equity a rapporté 0,02 % dans les activités de transition et 3,36 % dans les activités de facilitation. Cependant, plusieurs fonds, tels que Candriam Eqs L Gbl Demography et Candriam Sst Eq Euro, n'ont pas pu fournir de pourcentages spécifiques en raison du manque de données suffisantes de la part des entreprises du monde entier. Cela sous-tend un problème plus large de disponibilité et de transparence des données pour évaluer l'alignement avec la taxinomie de l'UE.

D'autres fonds, comme Nordea 1 - Global Stars Equity et Robeco High Yield Bonds, ont rapporté 0 % pour les activités de transition et de facilitation. Le fonds DPAM B Equities Europe Sust F avait un pourcentage légèrement plus élevé pour les activités de transition avec 0,051 %, mais aucune donnée concernant les activités de facilitation.

Enfin, certains fonds, tels que MS INVF Global Fixed Income et BlueBay Investment Grade Euro Government Bond, n'ont effectué aucun investissement dans les activités de transition ou de facilitation, selon leurs évaluations.

Dans l'ensemble, les données suggèrent que bien que certains fonds aient des investissements minimaux dans les activités de transition et de facilitation, beaucoup rencontrent des limitations de données, rendant difficile de fournir des évaluations précises. Cela souligne la nécessité d'améliorer la transparence des données et les normes de rapport pour mieux évaluer et soutenir les pratiques d'investissement durable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a montré des tendances variées selon les différents produits. Pour certains produits, tels que Candriam Eqs L Gbl Demography et Candriam Sst Eq Euro, l'alignement était constamment de 0 % pour 2022 et 2023. De même, Nordea 1 - Global Stars Equity a également rapporté un alignement de 0 % pour ces années.

En revanche, Amundi Fds Pio Global Equity M2 avait un alignement très faible de 0,01 % à la fin de la période précédente. Amundi Fds Euroland Equity a montré un alignement plus élevé de 2,91 % à la fin de la période précédente. DPAM B Equities Europe Sust F a rapporté une légère diminution de 2,99 % en 2022 à 2,39 % en 2023.

Robeco High Yield Bonds a indiqué qu'il n'y avait pas de changement dans le pourcentage d'alignement avec la taxinomie pendant la période de rapport. Pour MS INVF Global Fixed Income, BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BOND et BlueBay Investment Grade Bd, l'alignement n'était pas applicable.

Dans l'ensemble, les données indiquent que, bien que certains produits aient maintenu ou n'aient pas d'alignement applicable avec la taxinomie de l'UE, d'autres ont montré de légères variations, soit en maintenant de faibles pourcentages, soit en connaissant de légères diminutions.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE variait considérablement entre différents produits. Pour certains fonds, tels que Amundi Fds Pio Global Equity M2 et Amundi Fds Euroland Equity, les pourcentages étaient relativement élevés, respectivement 34,13% et 64,90%. Cette différence est souvent due au fait que certains émetteurs sont considérés comme durables en vertu du règlement SFDR, mais ont des activités qui ne sont pas conformes aux normes de la taxinomie de l'UE, ou manquent de données suffisantes pour une évaluation de la taxinomie de l'UE.

D'autres fonds, comme Candriam Eqs L Gbl Demography et Candriam Sst Eq Euro, ont rapporté un pourcentage nul pour l'alignement sur la taxinomie, citant la disponibilité limitée des données nécessaires des entreprises dans le monde entier. De même, BlueBay Investment Grade Euro Government Bond et BlueBay Investment Grade Bd ont également rapporté un alignement de 0%, car ils ne prétendent pas faire des investissements durables ayant un objectif environnemental dans leurs divulgations précontractuelles SFDR. Nordea 1 - Global Stars Equity a rapporté que 57% de ses investissements durables n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE. DPAM B Equities Europe Sust F avait 59,14% de son portefeuille dans des investissements durables avec des objectifs environnementaux non couverts par les critères de sélection technique de la taxinomie de l'UE, notamment dans des domaines tels que la protection des ressources en eau et marines, la prévention de la pollution et la biodiversité.

Robeco High Yield Bonds avait 18% de ses investissements alignés sur des ODD spécifiques, tels que la consommation et la production responsables, l'action climatique, la vie sous l'eau et la vie sur terre, sans nuire à d'autres ODD. MS INVF Global Fixed Income a rapporté que 9,74% de son fonds était composé d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE, en raison de la couverture limitée des industries et des secteurs par la taxinomie.

Dans l'ensemble, l'alignement des investissements durables avec la taxinomie de l'UE varie largement, reflétant les différences dans la disponibilité des données, la couverture réglementaire et les objectifs environnementaux spécifiques visés par chaque fonds.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables varie considérablement entre les différents fonds. Par exemple, le Amundi Fds Pio Global Equity M2 a rapporté une part de 7,08%, tandis que le Candriam Eqs L Gbl Demography avait une part nettement plus élevée de 48,63%. De même, le Amundi Fds Euroland Equity avait une part de 9,18%, et le Candriam Sst Eq Euro se distinguait avec 59,18%.

Nordea 1 - Global Stars Equity a rapporté que 64% de ses investissements étaient socialement durables. DPAM B Equities Europe Sust F a indiqué que 29,50% de son portefeuille était investi dans des investissements socialement durables, avec un accent sur la contribution à des objectifs sociaux clés tels que zéro faim, éducation de qualité, et paix, justice et institutions fortes.

Robeco High Yield Bonds avait 40,3% de ses investissements alignés sur divers Objectifs de Développement Durable (ODD), incluant, notamment, pas de pauvreté, zéro faim, bonne santé et bien-être, et éducation de qualité. MS INVF Global Fixed Income a rapporté que 16,30% de ses investissements étaient socialement durables pendant la période de référence.

En revanche, les fonds BlueBay Investment Grade Euro Government Bond et BlueBay Investment Grade Bd n'ont pas prétendu faire des investissements durables avec un objectif social, rapportant 0% dans cette catégorie.

Globalement, la part des investissements socialement durables dans ces fonds varie de 0% à 64%, reflétant des approches et des engagements divers en matière de durabilité sociale dans leurs stratégies d'investissement



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements classés sous “#2 Autres” dans divers fonds comportent principalement des liquidités, des équivalents de liquidités et des dérivés. Ces instruments sont généralement détenus pour la gestion de la liquidité, l'équilibrage des risques et la diversification du portefeuille. Par exemple, les liquidités et les équivalents de liquidités sont utilisés pour gérer la liquidité du fonds après les souscriptions et les rachats, tandis que les dérivés sont utilisés pour la couverture et la gestion efficace du portefeuille.

Dans certains cas, ces investissements incluent également des titres qui ne répondent pas aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par les fonds. Par exemple, certains fonds détiennent des investissements d'émetteurs initialement considérés comme durables mais qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères écologiques ou sociaux du fonds. Ces investissements ont été vendus pendant la période de référence ou classés sous “Autres” à des fins de diversification.

De plus, certains fonds incluent des obligations et des actions non cotées dans cette catégorie, qui sont soumises à des garanties environnementales et sociales minimales via un filtrage des controverses selon les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Cependant, il existe également des cas où les garanties environnementales ou sociales minimales ne sont pas applicables, en particulier pour les instruments de liquidité et les dérivés utilisés pour la préservation du capital et la gestion des risques.

En général, bien que la catégorie “#2 Autres” remplisse des fonctions essentielles dans la gestion de la liquidité et des risques, elle comprend souvent des actifs qui ne contribuent pas directement aux objectifs environnementaux ou sociaux des fonds. Cela inclut les liquidités, les certificats bancaires à court terme, les instruments du marché monétaire et certains dérivés, qui ne sont pas soumis à un filtrage ESG ou à des garanties minimales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de référence, diverses mesures ont été prises pour répondre aux caractéristiques écologiques et/ou sociales des produits financiers. Par exemple, des indicateurs de durabilité ont été intégrés dans les systèmes de gestion de portefeuille, permettant aux gestionnaires d'évaluer l'impact de leurs décisions d'investissement. Ces indicateurs faisaient partie d'un cadre de contrôle impliquant à la fois les équipes d'investissement et les équipes de risque, garantissant une conformité continue aux caractéristiques environnementales et sociales.

Plusieurs produits visaient à réduire considérablement leur empreinte carbone par rapport à leurs indices de référence. Un produit a atteint une empreinte carbone inférieure de 57,38 %, tandis qu'un autre a maintenu une empreinte carbone inférieure de 76,84 % par rapport à son indice de référence. Ces réductions ont été réalisées en privilégiant les émetteurs ayant une empreinte carbone plus faible et des profils ESG en amélioration.

L'engagement actif avec les entreprises émettrices était une stratégie courante. Cela comprenait des dialogues pour promouvoir de meilleures pratiques ESG et des rapports détaillés sur les résultats de cet engagement. Certains produits se sont également concentrés sur l'amélioration de leurs profils de durabilité globaux en investissant dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité.

Les screenings ESG étaient obligatoires pour la plupart des produits, à l'exception de certains actifs tels que la liquidité et les dérivés. Ces screenings ont permis de s'assurer que les investissements étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues. De plus, les investissements qui ne répondaient plus aux normes requises ont été cédés, et la performance en matière de durabilité a été continuellement surveillée.

Les instruments qui ne contribuaient pas directement aux caractéristiques E/S, tels que les liquidités et les instruments du marché monétaire, étaient utilisés à des fins de préservation du capital. Ces instruments ne suivaient pas de garanties environnementales ou sociales minimales, mais étaient nécessaires pour la gestion de la liquidité et la couverture.

Dans l'ensemble, les mesures prises pendant la période de référence reflètent un engagement fort à intégrer les considérations écologiques et sociales dans les stratégies d'investissement, et à promouvoir des pratiques d'investissement durables et responsables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

pas d'application

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

pas d'application

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

pas d'application

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

pas d'application

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

pas d'application